

Concertation préalable sur le projet Forge+ de nouvel atelier de forge au Creusot et de son raccordement électrique

N°xxx | MOIS ANNEE

Un projet dont la faisabilité est douteuse

Le projet de réalisation d'une nouvelle forge au Creusot pour la réalisation des pièces de fonderie des futurs EPR s'inscrit dans la volonté récente de l'Etat Français de relance de la filière nucléaire.

Les précédentes lois de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) actaient une fin progressive de l'énergie nucléaire. La nouvelle PPE qui porte le numéro 3 fait volteface et fait de cette énergie le pilier de nos sources d'approvisionnement en électricité pour les 50 prochaines années.

France Nature Environnement 71 via ce cahier d'acteur donne sa position sur le projet « Forge + » et sur le contexte qui sous-tend sa réalisation. C'est un projet qui présente une grande fragilité à la fois environnementale, économique et sociale.

Sur ce projet spécifique au Creusot, il est nécessaire que l'ensemble des impacts liés à sa réalisation et son fonctionnement soient pris en compte : bruit, qualité de l'air et de l'eau, impact sur la biodiversité, traitement des terres polluées présentes sur le site,

A ce stade nous avons trop peu d'informations sur les conditions de sa réalisation.

Plus globalement nous expliquons pourquoi ce projet replacé dans le contexte de relance de la filière nucléaire est une mauvaise orientation pour le futur.

Mauvaise idée compte tenu des incertitudes sur les coûts des futurs EPR, mauvaise idée compte tenu des effets du changement climatique (effets sur la qualité des eaux), mauvaise idée si on prend en compte notre dépendance fragile sur l'approvisionnement en Uranium, mauvaise idée sur notre capacité à gérer les déchets nucléaires, ...



France Nature Environnement 71 est une association agréée fédérant les associations environnementales du 71.

Elle alerte sur les menaces sur l'environnement et soutient les alternatives nécessaires à la transition écologique.

Habilitée à faire entendre les citoyens auprès des pouvoirs publics, FNE 71 est pleinement dans son rôle en participant à la consultation CNDP- Forge +

Contact : contact@fne71.fr

Site Internet : <https://fne71.fr>



Les impacts environnementaux du projet Forge +

Les études détaillées qui semblent avoir été réalisées n'ont pas été fournies à France Nature Environnement 71, ce qui ne nous permet pas de nous prononcer de façon précise sur les impacts de ce projet et les mesures compensatoires nécessaires.

France Nature Environnement 71 attend des précisions sur les flux routiers et les infrastructures nécessaires tout autour du site, sur l'évaluation du niveau de bruit, de la qualité de l'air, toutes questions évoquées par les riverains du site, de même que sur le tracé et le type de la ligne électrique qui doit l'alimenter.

La diversité biologique même si elle est peu marquée sur ce site en espèces remarquables, sera impactée. On ne peut se limiter à sa compensation à distance (qui est à préciser); celle-ci doit prendre en considération son utilité pour les riverains dans leur environnement immédiat.

La consommation en eau a été abordée. Son usage en circuit fermé a été évoqué. Les pertes ont-elles été évaluées ? Cette question est importante dans un bassin fragile dans son approvisionnement et qui n'est alimenté que par des eaux de surface avec une rivière, la Bourbince, soumise à des étiages sévères.

Le traitement des effluents n'est pas abordé.

Un autre point non évoqué nous préoccupe : le traitement des sols constitués de rejets des activités industrielles passées.

Peut-on construire sans les remuer ?

Une partie sera-t-elle évacuée ?

Sans connaître la composition et le volume de ces sols, il est impossible de dire quelles seront les précautions à prendre sur le chantier ni si le confinement sur place sera une solution et comment le réaliser, ni ce qu'il sera possible de faire des matériaux extraits. Des analyses donnant la nature des polluants contenus dans ces sols auraient été réalisées. Nous en demandons la publication.

Aucune évaluation précise de l'impact de ce projet n'est possible sans réponse à ces questionnements.

A ce stade les mesures compensatoires du projet ne sont pas définies.

Un avis sur la gestion des impacts ne peut être donné sans détermination précise de la localisation, du type, de la surface et des espèces visées.

Le tracé de la future ligne Très Haute Tension nécessaire à l'alimentation du projet n'est pas arrêté à ce stade.

La réalisation de cette ligne est porteuse d'impacts environnementaux qu'il conviendra de mieux définir et qualifier.

Possibilité d'illustrer avec une photo



Un projet qui s'inscrit dans une perspective discutable de relance du nucléaire

A ce jour EDF est fortement endettée :

(Cf. article du canard enchaîné du 08 juillet 2025 et livre « Le nucléaire va ruiner la France » de Mme Noualhat Laure)

1. Les mises aux normes des anciennes centrales dont il a fallu renforcer la sécurité (Grand Carénage) pour un coût de 100 milliards d'euros
2. La gestion des déchets : projet de Bure dans la Meuse pour l'enfouissement des déchets ultimes (legs aux générations futures) estimé à 35 milliards, mise aux normes du site de la Hague où sont retraités les déchets nucléaires pour 34 milliards.
3. Le démantèlement des anciennes centrales estimé à 50 milliards et dont on ne maîtrise pas tous les aspects techniques à ce jour.
4. La finalisation des projets d'EPR en Angleterre et en Finlande vendus au total pour 25 milliards et dont le coût actuel est déjà de 68 milliards, le différentiel devant être assumé par le contribuable.

Comment EDF pourra-t-elle financer la construction de 6 nouveaux EPR (à fortiori de 8 supplémentaires) dont le coût est estimé de façon très approximative à 100 milliards.

Si l'état français vient en aide à EDF pour la construction de ces nouveaux EPR il est probable que cela se fasse au détriment des actions pourtant primordiales visant à améliorer la sobriété énergétique : isolation des bâtiments, entretien du réseau existant, financements d'infrastructures de transport collectif, ...

La fragilité d'un système centralisé de production :

Une approche décentralisée implique une multitude de petites unités de production réparties sur le territoire. Ceci permet d'accroître la résilience des réseaux face aux aléas climatiques et techniques, mais aussi encourage une plus grande participation locale dans les décisions énergétiques. La fragilité d'un réseau centralisé est prégnante compte tenu du contexte géopolitique (guerre en Ukraine, menace terroriste).

Les incertitudes sur l'approvisionnement en Uranium :

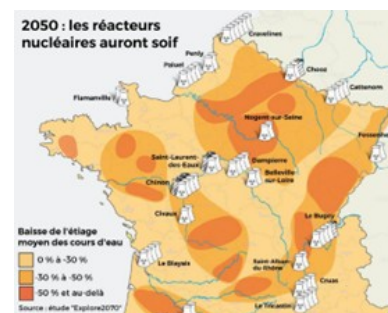
Depuis 2001, la France est entièrement dépendante de l'étranger concernant l'approvisionnement en uranium naturel. La concentration des sources d'approvisionnement autour de pays peu fiables questionne la pérennité du système énergétique français.

Le refroidissement des centrales et le changement climatique :

Les exemples sont nombreux de problèmes de refroidissement des centrales sur le Rhône, la Loire, la Vienne, ...

Des incertitudes sur le délai de réalisation :

A ce jour Flamanville n'est toujours pas en production. Face au nucléaire, les ENR sont de plus en plus performantes d'un point de vue technique et économique.



Conclusion

Il est nécessaire de décarboner rapidement nos moyens de production d'énergie. Tout le monde s'accorde sur ce point.

Concernant la production d'électricité, certains présentent le nucléaire comme étant LA solution « propre ». Mais, outre le fait que la « propreté » doit inclure le traitement des déchets, il faut prendre en compte le coût environnemental de la construction des centrales, de leur approvisionnement, de l'acheminement de leur production, etc.

Forge + s'intègre dans un vaste programme de production d'électricité d'origine nucléaire. Tout avis sur ce projet ne peut passer sous silence sa finalité. Nous pourrions en saluer deux aspects : prévoir sur le long terme et rechercher l'indépendance énergétique de notre pays.

Nous pensons que la réponse proposée n'est pas à la hauteur du défi.

L'approvisionnement en uranium est de plus en plus aléatoire.

La question des délais de mise en production ne pourrait trouver une réponse satisfaisante qu'en imaginant une stabilité politique européenne et pour le moins française.

Comment parier sur un financement pérenne alors que l'on connaît les difficultés d'EDF à faire face à ses obligations (et que le premier EPR ne parvient toujours pas à entrer en production).

Si, en attendant la mise en service des nouvelles centrales nucléaires, les moyens ne sont plus là pour développer la production d'électricité avec les techniques renouvelables, et pour améliorer l'efficacité énergétique, comment va-t-on assurer la « jonction » ?

Et si ces moyens venaient à être préservés, la construction de nouvelles centrales nucléaires resterait-elle encore nécessaire ?

La question de l'emploi est essentielle mais nous ne voulons pas qu'il y soit répondu en entretenant des illusions au travers d'un projet trop aléatoire et dépendant d'une filière unique. Les alternatives pour l'emploi, avec les mêmes moyens financiers, avec leur durabilité, ont-elles été étudiées ?

Sans réponses à toutes ces questions, comment ne pas douter de la pertinence du projet Forge + ?

Quant à la construction et au fonctionnement mêmes de Forge +, nous avons listé un ensemble de questions qui n'ont pas reçu à ce jour de réponses suffisantes pour permettre un avis.

Dans le cadre du débat public, nous demandons la publication de toutes les études réalisées.

Beaucoup de « paroles » sur la réalisation d'une bordure verte ou des aménagement anti-bruit, mais nous ne pouvons nous contenter de promesses.

Nous comprenons que le projet n'est pas abouti, qu'il est encore en cours d'étude, mais alors le Débat public ne peut conclure qu'à des préconisations.

En tout état de cause, déduire de notre participation au Débat une forme d'acceptation par FNE 71 du projet sous réserve d'améliorations locales promises assombrirait notre vision de sa fonction démocratique.